

MAIRIE de la Garde — ARRONDISSEMENT de Coulon.

Du vingt-neuf Mars — an mil huit cent cinquante, à huit heures du matin
 ACTE de DÉCÈS de Mme Marie Magdelaine Coucard, épouse de
Jean Joseph Coucard — décédée
 le vingt-neuf — à huit — heures du matin, sans profession

N° 13.

Coucard
 marié magdelaine.

Âge de quatre-vingt-neuf ans, née à la Garde de France
 département de l'Isère — domiciliée à la Garde
 fille de Jean Joseph Coucard — et de Jeanne Anne Rose Coucard

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Louis Boufford
 âgé de quarante-huit ans, profession d'agriculteur, domicilié à la Garde
 qui a dit être présent au décès de la défunte et par le sieur Pierre
Germain — âgé de quarante-sept ans, profession d'agriculteur,
 domicilié à la Garde — qui a dit être assuré de la mort de la défunte.
 Et ont, les déclarants, signé à la Garde du premier jour de la présente année, au lieu de
 CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Pierre Gaillard, Maire de la
 Commune de la Garde — remplissant les fonctions d'Officier public, et
 lecture du présent acte a été donnée aux déclarants, après lecture de l'acte.

Germain

Coucard

MAIRIE de la Garde — ARRONDISSEMENT de Coulon.

Du vingt-neuf Mars — an mil huit cent cinquante, à trois heures du soir
 ACTE de DÉCÈS de Mme Marie Anne Claire Germain, épouse de
Jean Baptiste Germain — décédée
 le vingt-neuf — à trois — heures du soir, sans profession

N° 14.

Germain
 marié Anne
 Claire —

Âge de soixante-neuf ans, née à Sallèles de France
 département de l'Isère — domiciliée à la Garde
 fille de Jean Joseph Germain — et de Jeanne Christine Germain

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Louis Gaillard
 âgé de quarante-huit ans, profession d'agriculteur, domicilié à la Garde
 qui a dit être présent au décès de la défunte et par le sieur Louis
Germain — âgé de quarante-sept ans, profession d'agriculteur,
 domicilié à la Garde — qui a dit être assuré de la mort de la défunte.
 Et ont, les déclarants, signé à la Garde du premier jour de la présente année, au lieu de
 CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Pierre Gaillard, Maire de la
 Commune de la Garde — remplissant les fonctions d'Officier public, et
 lecture du présent acte a été donnée aux déclarants, après lecture de l'acte.

Coucard



MAIRIE de la Garde — ARRONDISSEMENT de Coulon.

Du vingt-neuf Mars — an mil huit cent cinquante, à deux heures du soir
 ACTE de DÉCÈS de Mme Antoinette Germain, épouse de
Jean Louis Germain — décédée
 le vingt-neuf — à deux — heures du soir, sans profession

N° 15.

Âge de quarante-trois ans, née à la Garde
 département de l'Isère — domiciliée à la Garde
 fille de Jean Louis Germain — et de Jeanne Magdelaine Germain

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Louis Germain
 âgé de quarante-trois ans, profession d'agriculteur, domicilié à la Garde
 qui a dit être présent au décès de la défunte et par le sieur Pierre
Germain — âgé de quarante-sept ans, profession d'agriculteur,
 domicilié à la Garde — qui a dit être assuré de la mort de la défunte.
 Et ont, les déclarants, signé à la Garde du premier jour de la présente année, au lieu de
 CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Pierre Gaillard, Maire de la
 Commune de la Garde — remplissant les fonctions d'Officier public, et
 lecture du présent acte a été donnée aux déclarants, après lecture de l'acte.

Germain

Coucard

MAIRIE de la Garde — ARRONDISSEMENT de Coulon.

Du vingt-neuf Mars — an mil huit cent cinquante, à trois heures du soir
 ACTE de DÉCÈS de Mme Marie Clementine Daniel, épouse de
Jean Baptiste Daniel — décédée
 le vingt-neuf — à trois — heures du soir, sans profession

N° 16.

Âge de soixante-neuf ans, née à la Garde
 département de l'Isère — domiciliée à la Garde
 fille de Jean Baptiste Daniel — et de Jeanne Marie Marguerite Daniel

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Louis Germain
 âgé de quarante-trois ans, profession d'agriculteur, domicilié à la Garde
 qui a dit être présent au décès de la défunte et par le sieur Pierre
Germain — âgé de quarante-sept ans, profession d'agriculteur,
 domicilié à la Garde — qui a dit être assuré de la mort de la défunte.
 Et ont, les déclarants, signé à la Garde du premier jour de la présente année, au lieu de
 CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Pierre Gaillard, Maire de la
 Commune de la Garde — remplissant les fonctions d'Officier public, et
 lecture du présent acte a été donnée aux déclarants, après lecture de l'acte.

Germain

Coucard